

Politique QSEÉB Arc-en-Ciel 2034

Arc-en-Ciel 2034 est engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue en termes de Santé/Sécurité, d'Environnement, de Qualité et d'Énergie. Elle contribue également à la préservation de la Biodiversité. La politique d'orientation pour l'année à venir a été construite en s'appuyant sur les exigences des nouveaux référentiels V2015 :

SANTÉ ET SÉCURITÉ : UN ENGAGEMENT PRIORITAIRE

L'année 2018 affiche une amélioration de nos résultats sécurité en taux de fréquence et une dégradation en taux de gravité.

Les sujets sécurité ciblés pour 2019 sont :

- ⊕ Améliorer la protection contre les incendies, notamment sur le nouveau projet ATCS et ATV
- ⊕ Réaliser des visites sécurité conformément aux objectifs de la démarche V.I.V.R.E. pour s'assurer de l'application des règles fondamentales (causeries, visites terrain, management)
- ⊕ Travailler sur la protection des salariés intervenants sur le site (mise en sécurité des équipements, espaces confinés, ...) et sur leur formation aux nouvelles installations.
- ⊕ Améliorer notre gestion des situations d'urgence en réalisant des exercices réels avec le concours du S.D.I.S.

Chiffres 2018 :
3 AT dont 2 ATAA

Chiffres 2017 :
7 AT dont 3 ATAA

ENVIRONNEMENT : NOTRE MÉTIER et BIODIVERSITÉ : NOTRE VOLONTÉ

Les axes prioritaires, pour poursuivre nos actions en faveur de la protection de l'environnement, sont :

- ⊕ Maîtriser les rejets issus de nos activités conformément à notre nouvel arrêté préfectoral
- ⊕ Poursuivre notre engagement environnemental par le renforcement des protections et des détections d'incendie, notamment grâce aux travaux du nouveau contrat
- ⊕ Poursuivre le suivi de la phase « post-exploitation » des travaux de dépollution hydrocarbures
- ⊕ Sensibiliser les collaborateurs et visiteurs à notre engagement en matière de biodiversité

QUALITÉ : NOTRE OBJECTIF

Notre effort portera essentiellement sur le démarrage de la nouvelle DSP :

- ⊕ Mettre en place une organisation dédiée pour répondre au projet, conformément à la réponse de l'appel d'offres
- ⊕ Reconstruire un process de tri des collectes sélectives correspondant aux évolutions de tonnes et de qualité
- ⊕ Assurer la transition concernant la valorisation de la vapeur

ÉNERGIE : NOTRE AMBITION

Notre engagement sur 2019 confortera l'amélioration de la performance énergétique :

- ⊕ Rechercher des économies de consommation d'énergie lors de la construction du nouveau process de tri
- ⊕ Poursuivre notre développement de la valorisation en CSR avec la recherche de filières complémentaires
- ⊕ Optimiser la performance énergétique au travers d'un bouquet de valorisation comprenant notamment la connexion au réseau de chaleur urbain

Pour s'inscrire durablement dans cette démarche de progrès avec le soutien du territoire Loire-Atlantique Vendée, je m'engage à :

- ⊕ Promouvoir cette démarche auprès de mes collaborateurs
- ⊕ Revoir et mettre à jour, les objectifs, les cibles et les indicateurs dans le cadre de l'amélioration continue lors des revues de direction
- ⊕ Respecter la conformité aux exigences légales applicables et aux autres exigences
- ⊕ Améliorer en permanence l'efficacité de notre système

Je compte sur l'implication de chacun et m'engage à mettre en place les moyens et les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces objectifs pour garantir, dans la durée, la réussite de cette démarche.

Annaïg PESRET-BOUGARAN
Directrice du Secteur